



Edito du MAIRE

Avec ce nouveau numéro de la Gazette reviendra, je l'espère, une vie quotidienne moins contraignante si chacun garde un comportement responsable notamment en maintenant les gestes-barrières.

Ma pensée est tournée en priorité vers celles et ceux dont la perte d'un être cher, les souffrances de la maladie et les inquiétudes ont marqué la vie durant ces longs mois. Que le temps permette à chacun de se relever !

Afin d'en finir avec cette triste période et renouer avec un quotidien plus heureux, le Comité des Fêtes et la Municipalité vous proposent un concert plein de vie et d'humour, intitulé « Le copain d'abord ! », le samedi 9 octobre prochain à la salle des fêtes du Soupiseau. Retenez cette date ! Et retrouvez plus de détails en page intérieure.

Autre motif de satisfaction, les infrastructures de la fibre optique sont maintenant terminées et plus de 450 foyers sont déjà fibrés à ce jour dans notre village.

Vous trouverez également dans ce numéro un point sur l'activité de l'Agence postale communale qui remplit sa mission si l'on en juge par la montée en charge des demandes et du nombre d'utilisateurs. Je rappellerai que sans cette volonté municipale, le service public de La Poste ne serait plus ou si peu. Gouverner, c'est prévoir dit-on...

Il me reste à vous souhaiter, à toutes et à tous, au nom du Conseil Municipal et en mon nom propre, un bel été.

Claude Lebon

Directeur de publication : Claude LEBON
Comité de rédaction : L. BERTRAND, V. BROHON, P. COLLAS, C. GERBAULT, Y. LE PAPE, E. MONTREUIL
Impression : COPITEC 03 44 91 54 95

AGENDA

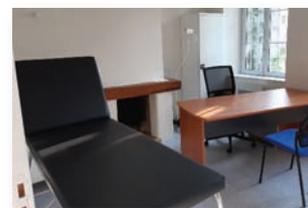
La tenue effective des événements suivants est à confirmer en fonction des futures contraintes sanitaires :

- 13 juillet : feu d'artifice – devant l'église
- 19 septembre : brocante
- 2 au 6 octobre : fête foraine – rue des sablons
- 9 octobre : événement de la rentrée autour de l'œuvre de Brassens (cf. page 7) – salle du Soupiseau

COMMUNE RECHERCHE MÉDECIN !!

En dépit des différents supports de communications utilisés (presse, réseaux sociaux, hôpitaux, organismes officiels...) notre commune est toujours à la recherche de son médecin généraliste alors que le cabinet médical aménagé en 2020 et déjà tout équipé est prêt à l'accueillir !

En plus des aides du Conseil Départemental de l'Oise qui accompagne les professionnels de santé et les collectivités pour favoriser le renforcement d'une offre de soins de qualité et de proximité afin de lutter contre la désertification médicale, la commune est prête, elle aussi, à aider l'installation du futur médecin.



Sommaire

Edito du maire / Agenda / Cabinet Médical	1
Le nouveau périscolaire est arrivé / Centre aéré 2021 / 7 ^{ème} place concours national de foot à l'école	2
Saint-Sauveur et la Brosserie / Rénovation du monument aux morts / Le point sur l'agence postale communale	3
Réalisations passées et à venir	4
En bref...mais intéressant / Fibre optique / Facebook	5
La vie au village	6
Evènement Brassens / Plan vélo de l'Arc	7
Etat Civil / Nouvel employé Municipal / Expression des deux listes	8



Retrouvez cette gazette ainsi que de nombreuses actualités sur le site web de Saint-Sauveur :
<https://saint-sauveur60.fr>

Horaires et permanences

■ Mairie

Tel : 03 44 38 70 70
Lundi, mardi, jeudi,
vendredi, samedi :
de 9h à 12h
Mercredi : de 9h à 12h et
de 13h30 à 17h30

■ Médiathèque

Tel. : 03 44 86 14 90
Lundi de 16h à 18h
Mercredi de 16h à 18h
Jeudi de 16h à 18h
Samedi de 10h à 12h

■ Député

L'attachée parlementaire
de Pierre Vatin reçoit en
mairie, sans rendez-vous,
le 1^{er} mardi du mois

■ Conseillers départementaux

Jean Desessart :
sur rendez-vous au
06 13 62 12 75
jean.desessart@gmail.com
Sandrine De Figueiredo :
sur rendez-vous au
06 19 31 79 11

■ CCAS

Permanence en mairie un
samedi sur deux de 10h à
12h (les semaines paires)
et sur rendez-vous au
03 44 38 70 70

■ Assistante sociale

Sur rendez-vous au :
03 44 10 43 30

■ Médecin de garde

En cas d'urgence de nuit
et les week-ends, appelez
le 15 qui fera la régula-
tion de votre appel.

■ Pharmacie de garde

Affiché à l'officine de Saint-
Sauveur.
Ou en appelant le numéro
de **Réso Gardes** : 3237.

■ Urbanisme

Permanence en mairie
les mardi et jeudi de 9h
à 11h et possibilité
de rendez-vous au
03 44 38 70 70

LE NOUVEAU PÉRISCOLAIRE EST ARRIVÉ !

Suite à des divergences de point de vue concernant la gouvernance de la MJC de Verberie, l'activité du périscolaire de Saint-Sauveur a été reprise par La Coordination des MJC en Hauts-de-France et la Fédération Départementale des MJC de l'Oise depuis le 1^{er} janvier 2021. Il en est d'ailleurs de même sur les communes de Verberie et de Saint-Vaast-de-Longmont.

Si l'équipe d'animation a été reprise dans son intégralité, ne bouleversant ainsi aucunement les habitudes des enfants, ce changement apporte une nouveauté appréciable pour les parents : le planning mensuel de chaque enfant se remplit dorénavant en ligne. Et il en sera de même pour les inscriptions. En effet pour la rentrée prochaine, inscrire un enfant au périscolaire et à la cantine se fera directement depuis le site internet.

Site internet : <https://acm.cmjc-hdf.fr>

Le **secrétariat** vous accueille au château
d'Aramont à Verberie :

Lundi	09h00 - 12h00	
Mardi	10h00 - 12h00	13h30 - 18h30
Mercredi	14h30 - 18h30	
Jeudi	10h00 - 12h00	13h30 - 18h30
Vendredi	09h00 - 12h00	

acm.secretariat@cmjc-hdf.fr



Périscolaire de Saint-Sauveur

Directrice : Magali VAJSMAN
06 68 28 88 36
peri.saintsauveur@cmjc-hdf.fr

Animation le vendredi 25 juin

La Coordination ainsi que la Fédération Départementale des MJC de l'Oise en partenariat avec la mairie, a organisé une animation pour les enfants dans la cour de l'école élémentaire afin de présenter une exposition photos correspondant aux restitutions de l'animation de l'année, suivie d'un temps d'échange autour d'un verre de l'amitié.

CENTRE AÉRÉ 2021

Le centre aéré ouvrira ses portes du 7 au 30 juillet 2021.

Nouveauté de cette année : il accueillera les enfants à partir de 4 ans (révolus au moment de l'ouverture du centre) et jusqu'à 11 ans. De nombreuses sorties et activités sont prévues.

Plus de détails au sujet des inscriptions sont à retrouver sur le site de la mairie.



UNE 7^{ÈME} PLACE AU CONCOURS NATIONAL FOOT À L'ÉCOLE

L'école René BOULANGER a participé à cet événement organisé par la FFT, l'Éducation Nationale, l'USEP et l'UGSEL dans lequel il fallait effectuer une production artistique sur le thème : « FOOT D'EUROPE ».



La classe de CE2/CM1 de Mme Tania DECONINCK a remporté la première place au niveau départemental et régional pour la création « Statique ». Elle a ainsi représenté la ligue des Hauts de France au jury national et la classe a terminé 7^{ème} sur 600 productions !

**Félicitations à tous les élèves
et à l'enseignante !**

SAINT-SAUVEUR ET LA BROSSERIE



En 1765, Saint Sauveur est la première commune brosière de France. On y fabrique alors des brosses à frotter, à cire, de cavalerie, de chapelier, de tisserand, de troupe, décrottoires, spatules, dragonnes, à deux faces, de chien, de comptoir, à balais... C'est en ce temps une des deux seules localités de France où l'on fabrique des bois de brosses et en 1893, le Syndicat des industries brosières de l'Oise est créé à Saint-Sauveur !

C'est dans ce contexte qu'a été fondée la broserie Gourdelier vers 1865. Et si en 1911, l'entreprise n'a plus d'existence et que les bâtiments sont convertis en habitation, elle reprend son activité après la 1^{ère} guerre mondiale grâce à un certain Léon Bontemps sur le même emplacement. Finalement, en 1956, c'est la SIAM, Société Industrielle

d'Accessoires Métalliques, qui occupe les locaux.

Pendant ce temps, dans les années 1950/60, le secteur de la broserie fait vivre plus de deux cents personnes dans le village qui compte alors de nombreux autres ateliers. En effet les articles de luxe ou de formes particulières ne pouvant être montés à la machine, la broserie faisait appel au travail manuel à domicile. Certains artisans perçaient, d'autres façonnaient ou décoraient et les ménagères travaillaient au montage manuel des poils de soie, de chiendent ou de nylon dans les bois de différentes formes.

RÉNOVATION DU MONUMENT AUX MORTS DE SAINT-SAUVEUR



Édifié en 1920, le Monument aux Morts de notre commune accusait le poids de ses cent ans : effritement, fissures, gravures illisibles... Aussi, sa rénovation a été décidée par le nouveau conseil municipal. Mais avec les aléas et conséquences de l'épidémie, c'est finalement au printemps 2021 que les travaux ont pu commencer.

Au-delà des simples travaux de maçonnerie du socle, de la remise en état de la grille et du rafraîchissement des inscriptions gravées, les mentions Indochine et Algérie sont rajoutées. Enfin, 2021 étant le 150^e anniversaire de la Guerre Franco-Prussienne de 1870-1871, les noms des trois soldats morts pour la patrie pendant ce conflit, sont également gravés.

Le Monument aux Morts rénové a été inauguré le 8 mai 2021, anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe, veille

de la fête de l'Europe. Le symbole est fort. Le Conseil Régional des Hauts-de-France ainsi que le Souvenir Français, délégation de l'Oise nous ont apporté leur contribution financière et leur présence.

LE POINT SUR L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

L'Agence Postale Communale a été ouverte en novembre 2019, dans la continuité de l'ancien bureau de Poste. Aurélie, employée municipale, y assure avec sérieux et sens de l'accueil les missions dévolues à l'agence :

- vente de timbres, d'enveloppes Prêt à poster, d'emballages de colis,
- réexpédition ou garde de courrier (hors poste restante),
- dépôt des lettres et colis,
- retrait des lettres recommandées et colis,
- opérations financières de dépannage (retraits d'espèces et transmission de versement d'espèces) dans une limite de 500 €.

En tant qu'agence communale, le personnel n'est agréé que pour les missions listées ci-avant. C'est donc principalement vers le bureau de Poste de Béthisy-Saint-Pierre qu'il convient de se diriger pour les autres prestations postales (poste restante, retrait supérieur à 500 €, virements...).

L'agence accueille en moyenne 15 usagers par créneau d'ouverture et le chiffre d'affaires sur les 4 premiers mois de 2021 a augmenté de 72% par rapport à 2020.

Réalisations de la commune

Voici une nouvelle section présentant spécifiquement les réalisations de la commune passées et à venir.

RÉALISATIONS PASSÉES



Peintures dans la salle des fêtes

18 672,68 €

Décembre 2020



Réfection de la chaussée devant le cimetière

27 932,00 €

2^{ème} trimestre 2021



Restauration du monument aux morts

6 451,00 €

Avril 2021



Remplacement des gouttières de l'abri devant l'école élémentaire

2 133,60 €

Avril 2021



Réfection de l'impasse du docteur Roux

130 000,00 €

2^{ème} trimestre 2021

RÉALISATIONS À VENIR

VIDÉO-PROJECTEURS INTERACTIFS (VPI)

Quoi ? Équipement de toutes les salles de classe des deux écoles (7 salles en tout)

Pourquoi ?

- projet pédagogique porté par les professeurs
- opportunité de financement

Quand ? été 2021

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Quoi ? Création d'un conseil de 19 jeunes doté d'un budget.

Pourquoi ?

- apprentissage de la citoyenneté
- écoute des plus jeunes

Quand ? rentrée scolaire

FIN DE RÉFECTION DE LA RUE PASTEUR

Quoi ? Réfection de la route sur la fin de la rue Pasteur et ajout d'un ralentisseur au niveau du parking de la piste cyclable.

Pourquoi ?

- réparation durable de cette portion de route
- sécurisation par réduction de la vitesse des véhicules

Quand ? été 2021

RESTAURATION DE LA STÈLE DU BOIS DE L'ISLE

Quoi ? Restauration complète de la stèle.

Pourquoi ?

- respect de notre devoir de mémoire

Quand ? en cours

RÉFECTION DE LA RUE DES SABLONS

Quoi ? Réfection de la route dans la rue des sablons.

Pourquoi ?

- réparation durable de cette portion de route
- confort d'utilisation pour les riverains

Quand ? été 2021

CHANGEMENT DES FENÊTRES DANS LES ÉCOLES

Quoi ? Remplacement de toutes les fenêtres simple vitrage dans les écoles par des fenêtres double vitrage.

Pourquoi ?

- amélioration du confort thermique
- économies d'énergies

Quand ? 2021/2022

PROMENADE ACTIVE

Quoi ? Création d'un parcours de 11 modules ludiques et sportifs le long de la piste cyclable.

Pourquoi ?

- proposition de nouvelles activités aux habitants

Quand ? 2021/2022

NOUVELLES POUBELLES

Quoi ? Installation de nouvelles poubelles dans différents lieux fréquentés du village.

Pourquoi ?

- service supplémentaire pour les habitants
- recyclage hors domicile

Quand ? fin 2021

NOUVEL ARRÊT DE BUS RUE DE LA LIBERTÉ

Quoi ? Installation d'un nouvel abris bus et aménagement de ses abords.

Pourquoi ?

- plus de proximité des transports en communs pour les habitants

Quand ? septembre 2021

EN BREF... MAIS INTÉRESSANT !

Information Jeunesse Hauts-de-France : un nouveau portail est en ligne, <https://www.ij-hdf.fr> ; il regroupe des informations dédiées à la jeunesse : jobs d'été, stages, études, métiers, services civiques...



Vaccination contre la COVID-19 : plusieurs lieux de vaccination sont actuellement accessibles à ou autour de Saint-Sauveur.

⇒ [le plus proche] **pharmacie CAM**, 269 rue Aristide Briand à Saint-Sauveur - vaccin AstraZeneca – rendez-vous au 03 44 40 98 27.

⇒ [le plus grand] **Centre de vaccination Compiègne et ARC**, 112 rue Saint Joseph à Compiègne - vaccins Pfizer ou Moderna – rendez-vous au 03 59 55 35 60 ou sur doctolib.fr

⇒ [celui qui vous connaît le mieux] votre médecin généraliste – à questionner quant à ses possibilités.



Consultation sur la Gestion de l'Eau : jusqu'au 1^{er} septembre, une consultation donne l'occasion de s'exprimer sur la gestion de l'eau dans le bassin Seine Normandie.

Course nature de Saint-Sauveur : dimanche 31 octobre, l'association Athletic Sautriaut de Verberie en partenariat avec la mairie de Saint-Sauveur organise une matinée sportive ! 4 parcours en forêt au départ du city stade (derrière l'école maternelle) sont proposés : course à pied de 5 km contre la montre pour les adultes ; course de 3 km pour les enfants de 10 à 14 ans ; course de 1,3 km pour les enfants à partir de 10 ans ; randonnée de 10 km.

Plus d'information et inscription sur <https://saint-sauveur.adeo-run.com>



Pass'Permis Citoyen : une aide au financement du permis de conduire de 600€ est allouée, sans aucune condition de ressources, par le Conseil Départemental de l'Oise à tous les jeunes isariens de moins de 20 ans en contrepartie d'une mission bénévole de 70 heures dans une collectivité ou une association.

C'est ainsi que plusieurs jeunes ont déjà été et seront encore accueillis au sein de la Mairie de Saint-Sauveur pour remplir leur mission.

Plus d'information sur <https://www.oise.fr/actions/education-jeunesse-et-citoyennete/passpermis-citoyen>

Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée : ce nouveau territoire vient d'obtenir son décret d'application et les participants sont toujours mobilisés avec des activités de création de sacs à partir de textiles recyclés, ou de maraîchage en permaculture bio. Plus d'informations auprès de Partage travail au 03 44 86 42 82, ou d'Olivier au 06 27 05 68 57.

PAGE FACEBOOK MAIRIE



La municipalité a lancé sa page Facebook au milieu du mois de janvier dernier :

<https://www.facebook.com/MairieSaintSauveurOise>

A la clé :

- une simplification de l'accès à l'information municipale pour de nombreux habitants du village ;
- des possibilités de réagir et d'échanger autour des actualités ;
- un autre moyen d'entrer en communication avec la mairie par un compte Facebook messenger associé.

Depuis son lancement qui a commencé avec la vidéo des vœux du maire, la page a retenu l'attention de nombreux habitants jusqu'à totaliser actuellement pas loin de 500 abonnés.

Pour autant, alors que tout le monde n'a pas ou ne veut pas de compte Facebook, l'information publiée reflète simplement ce qui est en accès libre dans le site web de Saint-Sauveur. Et l'information vous arrive également suivant différents supports et rythmes grâce au panneau lumineux, aux panneaux d'affichage municipaux et au document que vous tenez dans vos mains !



FIBRE OPTIQUE – LA FIN HEUREUSE D'UNE (TROP) LONGUE AVENTURE

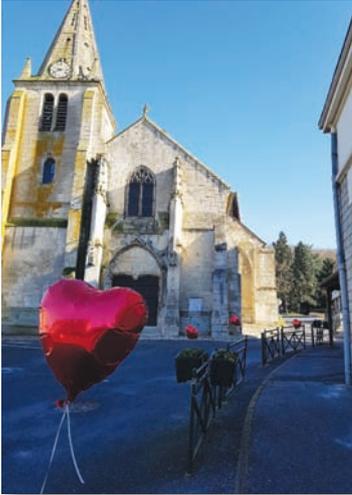


La mise en œuvre de la fibre optique n'a pas été « un long fleuve tranquille » et les péripéties ont été multiples...

Les engagements pris par la société SFR-FTTH lors de la réunion publique du 5 décembre 2019 ont été tenus, mais avec plusieurs mois de retard. Travaux de génie civil imprévus, difficultés liées à l'éligibilité notamment des logements construits récemment, problématiques entre opérateurs... Tout cela est derrière nous et nous entrons maintenant dans un régime d'exploitation normale et continue.

A ce jour, plus de 450 foyers saints-salvatoriens sont fibrés depuis fin février. Et bien que tout le monde ne sollicite pas la fibre, cela fait autant en 4 mois sur notre seule commune que sur l'agglomération en 3 ans ! Cela démontre, s'il fallait encore le faire, la nécessité de cette technologie pour les petites et grandes entreprises, les télétravailleurs, les services et les particuliers de Saint-Sauveur.

La vie du village



14 février - le village décoré pour la Saint Valentin

24 février - remise du prix Picantins de l'OSARC aux 2 champions de Raid multisports jeunes parmi lesquels un habitant de Saint-Sauveur, Aubin VILLAR-THIERY



25 avril
souvenir des victimes de la déportation



8 mai - commémoration de la fin de la seconde guerre mondiale avec plantation du rosier de la Mémoire

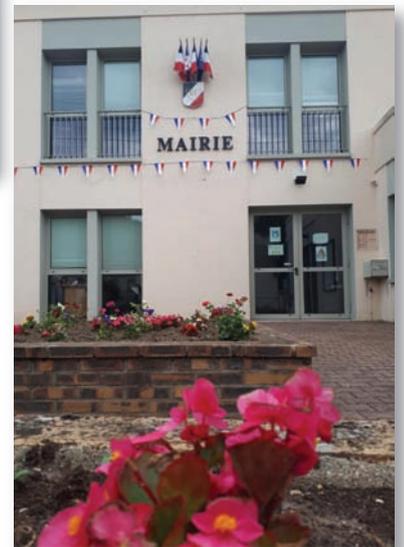


arbres de Pâques décorés par les enfants

gendarmes à cheval devant la mairie



depuis le 19 juin - le village aux couleurs de la France pour l'Euro de foot et en prévision du 14 juillet



28 mai - jardinage à l'école maternelle

L'ÉVÈNEMENT DE LA RENTRÉE : « LE COPAIN D'ABORD »

2021 est l'année Brassens ! Il s'agit en effet du 100^{ème} anniversaire de sa naissance et 40^{ème} anniversaire de sa mort. Et les médias commencent à s'en faire l'écho...

Mais saviez-vous que Saint-Sauveur abrite en ses murs celui qui est actuellement reconnu comme le meilleur interprète de Brassens ? Il s'agit d'Yves Uzureau, qui depuis plus de 20 ans parcourt les scènes de France et de l'étranger. Comédien, auteur-compositeur, interprète, il revisite avec audace, drôlerie, respect, voire génie, le répertoire connu et inédit (eh oui !) du Grandissime Georges. Et il possède son propre répertoire.

Yves Uzureau sera à la salle des fêtes du Soupiseau le samedi 9 octobre 2021, accompagné à la contrebasse et à la guitare synthé de façon talentueuse, pour le concert et le spectacle visuel exceptionnels intitulés « Le Copain d'abord ».

Les organisateurs, le Comité des fêtes et la Municipalité, espèrent que cet évènement tournera la page de cette pandémie qui a fait tant de ravages dans nos vies.

Des informations concernant le tarif, la billetterie, le programme complet feront l'objet d'une information plus complète diffusée tous azimuts très prochainement.



Les réservations par les habitants de Saint-Sauveur seront ouvertes dès le 30 juin et à partir du 11 septembre pour les extérieurs... s'il reste de la place !

PLAN VÉLO DE L'ARC : DES ÉTAPES FRANCHIES POUR L'ITINÉRAIRE 7

Dans le but d'aider à l'essor de l'utilisation du vélo sur son territoire, l'ARC a établi un plan vélo qui était en consultation auprès des habitants jusqu'au 5 mars dernier.



Dans ce plan, l'itinéraire 7 a pour but de relier Béthisy-Saint-Pierre à Compiègne en faisant se rejoindre les 2 pistes cyclables existantes aux extrémités de Saint-Sauveur. Pour ce faire, l'ARC proposait, depuis la piste de Lacroix Saint Ouen, d'emprunter la rue Pasteur, de remonter la cavée Bergeron, puis de longer le village en lisière de forêt jusqu'à la sortie du village côté Béthisy-Saint-Pierre.



La mairie a eu l'opportunité de se prononcer par un avis voté énonçant des alternatives où prévalaient la sécurité et l'utilisabilité par les habitants de l'ARC et de la commune. Globalement, ces alternatives proposaient une amélioration du tracé de l'ARC en rejoignant la lisière de la forêt au plus tôt depuis la piste de Lacroix Saint Ouen et en reliant la piste de Béthisy-Saint-Pierre de manière sécurisée.

Une initiative d'habitants du village est également à noter : elle a cherché des alternatives passant à l'intérieur même du village, sur les routes existantes, plutôt qu'en lisière de forêt.

Pour autant, aucun de ces tracés n'a jusqu'à présent fait l'unanimité. Aussi, le travail de définition de cet itinéraire continuera jusqu'à la fin de l'année en mobilisant l'ARC, les communes environnantes et des associations.

UN NOUVEL AGENT À LA COMMUNE



Depuis le 1^{er} mars, Jean-Luc Graux a intégré l'effectif municipal avec pour fonction principale la sécurité des personnes, des espaces et des bâtiments publics.

Il assure ainsi la traversée des enfants au passage de

la rue Aristide Briand aux horaires d'entrée et de sortie des écoles. Au quotidien, il a également une mission d'information des habitants et de prévention des infractions de toute nature : voirie, urbanisme, cimetière...

En outre, il effectue des travaux d'entretien courant des abords de la mairie, de la médiathèque et du square Jean-Claude Granier... Ainsi que d'autres menus travaux et petites réparations à travers la commune.

Bienvenue à Jean-Luc et bonne réussite dans ses nouvelles fonctions !

ETAT CIVIL

😊 Ils sont arrivés*

22/12/2020 Théo GIRARD
15/04/2021 Chloé LEBÉE
24/05/2021 Salma EL JAY HMAMI

* Figurent ici uniquement les noms des enfants dont les parents ont autorisé la publication dans la presse.

⚰ Ils nous ont quitté

10/01/2021 Hélène THOMAS-LAMOTTE épouse FERLOTTI
17/01/2021 Edwart CZÉCHURA
24/01/2021 Jeanne LIGER épouse PLASSARD
03/02/2021 Roland THIEUX
10/02/2021 Michèle CRETIN épouse JANSON
22/02/2021 Serge VARENGOT
19/04/2021 Christine PLAQUET épouse PINA RITO
23/04/2021 Jeannine GRIGNON épouse THIEUX
16/05/2021 Ana de Jésus RODRIGUES épouse ANDRADE

♥ Ils se sont mariés

03/12/2020 Jean-François MARCEL et Manon FOURNIE
22/05/2021 Fabien FERRUX et Céline CHEVANCE
29/05/2021 François BEHOT et Lucia TIRADO CASTANO

EXPRESSIONS DES LISTES DANS LA GAZETTE

LISTE UN PROJET, UNE VOLONTÉ, UNE ÉQUIPE POUR SAINT-SAUVEUR

Voici un nouveau numéro de la Gazette qui a pris son temps pour arriver... Mais qui se retrouve riche d'informations !

En effet, nous inaugurons une nouvelle section sur les réalisations communales passées et futures. Si les réalisations passées ont pu être auparavant présentées de manière éparse, elles le sont cette fois-ci de manière plus formelle notamment avec la précision de leur coût.

Concernant les projets qui devraient aboutir cette année, ils sont maintenant décrits et mêmes justifiés dans les pages de cette gazette. Et si des détails vous manquent ou si vous souhaitez juste en discuter, vos élus se tiennent prêts à vous répondre.

D'ailleurs, comme vous avez pu le lire, la mairie (et derrière elle, les élus) est maintenant également joignable par Facebook messenger. Aussi, d'une manière ou d'une autre, n'hésitez pas à nous contacter !

Au nom de la liste de la majorité, je vous souhaite un bel été et que l'espoir de retour à une vie normale se concrétise durablement !

Yannick Le Pape

LISTE UN NOUVEL ÉLAN POUR SAINT-SAUVEUR

Bonjour à tous,

Nous souhaitons vous parler du projet de piste cyclable de l'ARC pour notre village. Lors du conseil municipal du 13/03/2021, il a été soumis au vote du conseil un itinéraire pour la future piste cyclable. Si nous ne sommes absolument pas opposés à ce projet, bien au contraire, nous avons voté contre l'itinéraire proposé par la mairie, celui-ci représentant bien des inconvénients tant pour les futurs usagers de la piste que pour les propriétaires de terrains limitrophes qui se seraient vu exproprié une partie de leur terrain ou encore des dégâts et de l'empiètement sur notre forêt et nos chemins forestiers tant appréciés par nombre d'entre vous. Si nos 4 votes CONTRE et les 5 ABSECTIONS de l'équipe municipale n'ont pas suffi pour que le projet ne soit adopté au conseil, nous avons néanmoins réussi à faire entendre notre voix et celle des concitoyens qui ont participé à la réflexion lancée par le biais d'un blog, <https://piste-cyclable-de-saint-sauveur.webnode.fr>, qui est encore consultable. M. Le Maire, face à l'engagement et les arguments avancés, a finalement décidé, et nous en sommes heureux, de relancer la concertation avec l'ensemble des élus, mais aussi l'association Béthisy Nature et les services de l'ARC lors d'une réunion le 09/04/2021. Une 2ème réunion devrait avoir lieu le 09/07/2021 et même si nous regrettons que l'ensemble des élus n'aient pas été conviés, nous ne manquerons pas de vous tenir informés. N'hésitez pas à vous rapprocher de nous en nous adressant ou en déposant un courrier à notre attention à la mairie.

Etienne, Danièle, Emmanuel et Lucie.